diagral

DIAG22AVX

notice d'installation

Détecteur de mouvement couloir et rideau 22 mètres

LDIAG000542A ind A

Sommaire

1. Présentation **3**

2. Préparation **3**
2.1. Ouverture 3
2.2. Alimentation 3

3. Apprentissage **4**

4. Paramétrage **4**
4.1. Paramétrage depuis le clavier de la centrale 5
4.2. Paramétrage depuis le détecteur 5

5. Pose du détecteur **6**
5.1. Choix de l'emplacement 6
5.2. Fixation 7
5.3. Orientation et test 8

6. Maintenance **8**
6.1. Signalisation de défaut d'alimentation 8
6.2. Changement de l'alimentation 8

7. Caractéristiques techniques **9**

AVANT-PROPOS
Si vous possédez l'application Diagral SETUP et que le transmetteur est raccordé à internet, laissez-vous guider par l'application.

A lire attentivement avant installation et intervention sur le produit (document à conserver)

- Le système d'ancrage (cheville) doit être adapté au support sur lequel le produit est installé. Pour assurer la bonne fixation du produit, utilisez les vis fournies (si celles-ci sont fournies) ou des vis :
  - à tête cylindrique,
  - avec Ø = 3,5 mm (doit supporter 3 kg par vis).

- Avant toute intervention technique sur le produit, veuillez déconnecter la pile et/ou l'alimentation électrique du produit.
- Manipulez les composants avec soin lors de l'installation. Ne touchez pas aux composants électriques.
- Attention aux risques de brûlure et aux risques chimiques lorsque vous changez la batterie ou la pile. Ne manipulez pas la batterie ou la pile sans protection si vous voyez une fuite d'électrolyte ou si de la chaleur se dégage.

Traitement des appareils électriques et électroniques en fin de vie (Applicable dans les pays de l'Union Européenne et autres pays européens disposant d'un système de collecte). Ce symbole, apposé sur le produit ou sur son emballage, indique que ce produit ne doit pas être traité avec les déchets ménagers. Il doit être remis à un point de collecte approprié pour le recyclage des équipements électriques et électroniques. En vous assurant que ce produit est bien mis au rebut de manière appropriée, vous aiderez à prévenir les conséquences négatives pour l'environnement et la santé humaine. Pour toute information supplémentaire au sujet du recyclage de ce produit, vous pouvez vous adresser à votre municipalité, déchetterie ou au magasin où vous avez acheté le produit.

Recommandations
Tout accès aux zones internes, au-delà des zones décrites dans la présente notice sont à proscrire et annulent la garantie et toute autre forme de prise en charge. En effet, ces manipulations peuvent être dommageables aux parties et/ou aux composants électroniques. Ces produits ont été définis afin de ne pas avoir à y accéder dans le cadre de la mise en œuvre et des opérations de maintenance du produit.

2. Préparation

Les détecteurs infrarouge sont utilisés pour la protection intérieure des locaux. Ils permettent la détection d'intrusion par variation de rayonnements infrarouges associée à un mouvement. Ils permettent aussi d'assurer une détection hors gel selon le principe : thermo-statique (au-dessous de 5 °C déclenchement d'une alarme technique).

Détecteur couloir (9 faisceaux, 22 m, 12°) est destiné aux points de passage obligé peut être placé face à l'issue protégée.

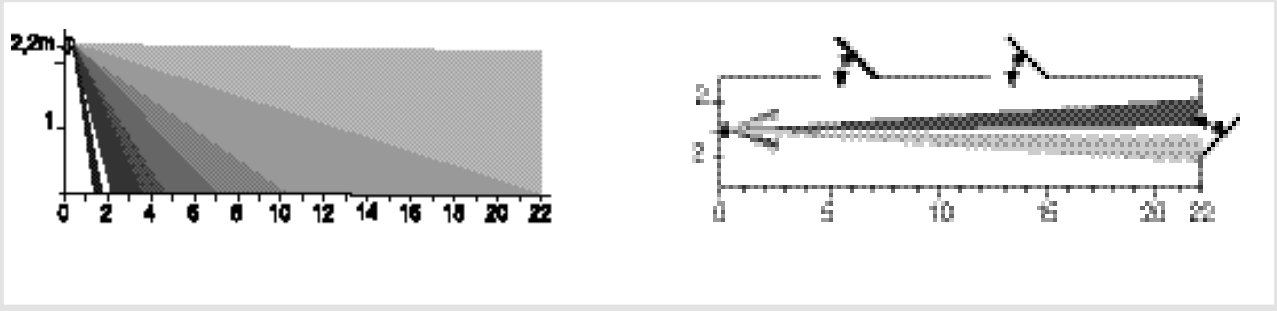

2.1. Ouverture

Ouvrir le boîtier du détecteur en desserant la vis de verrouillage avec un tournevis cruciforme.

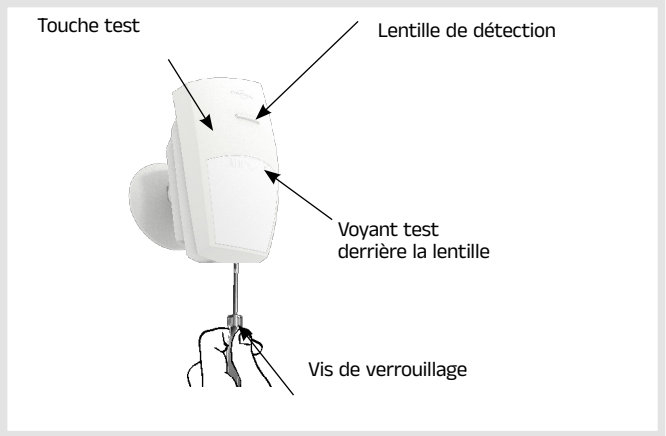

2.2. Alimentation

Connecter le bloc lithium en respectant le sens de branchement indiqué par la flèche de repérage.

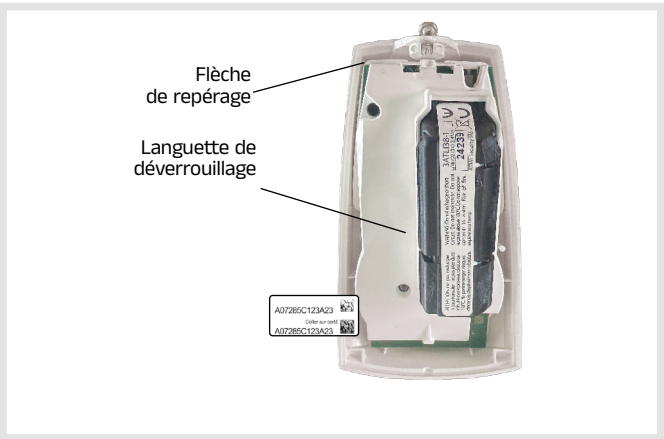

3. Apprentissage

- Lors de l'apprentissage, il est inutile de placer le produit à apprendre à proximité de la centrale, au contraire nous vous conseillons de vous éloigner quelque peu (placer le produit à au moins 2 m de la centrale).
- Le n° du détecteur est attribué automatiquement par la centrale lors de l'apprentissage.

L'apprentissage permet d'établir la reconnaissance du détecteur par la centrale.

Pour effectuer l'opération d'apprentissage du détecteur, la centrale doit être en mode installation, dans le cas contraire, demander à l'utilisateur de composer :

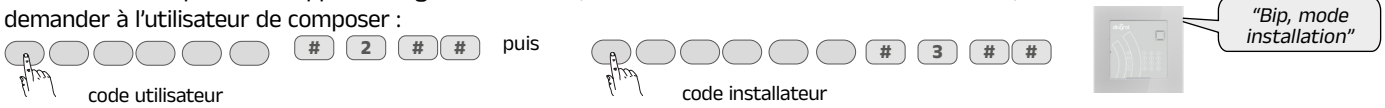

Réaliser la séquence d'apprentissage décrite ci-dessous :

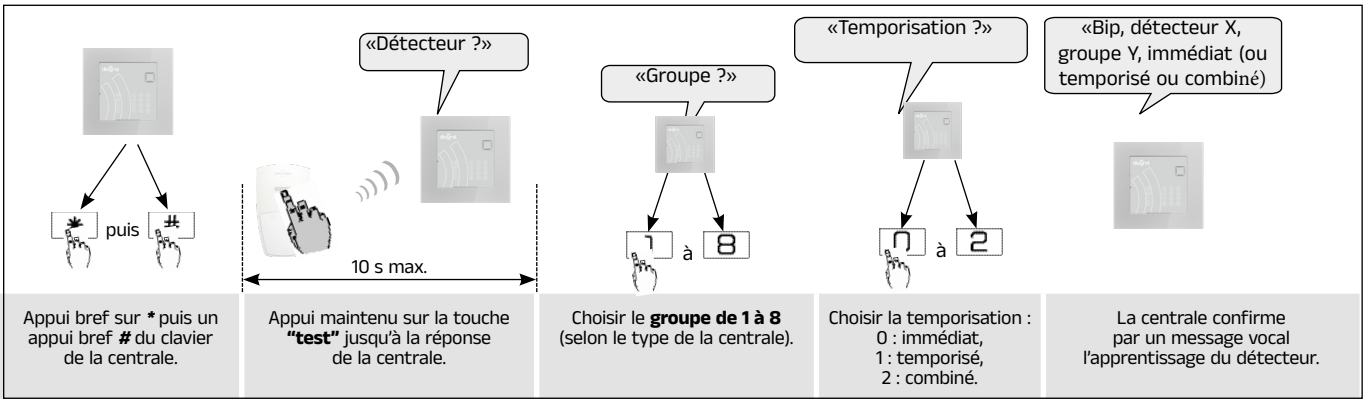

La centrale signale une erreur de manipulation par 3 bips courts ; dans ce cas, reprendre la séquence d'apprentissage à son début.

- Exemple : apprentissage du 1er détecteur affecté au Gr. 2 et à déclenchement immédiat.

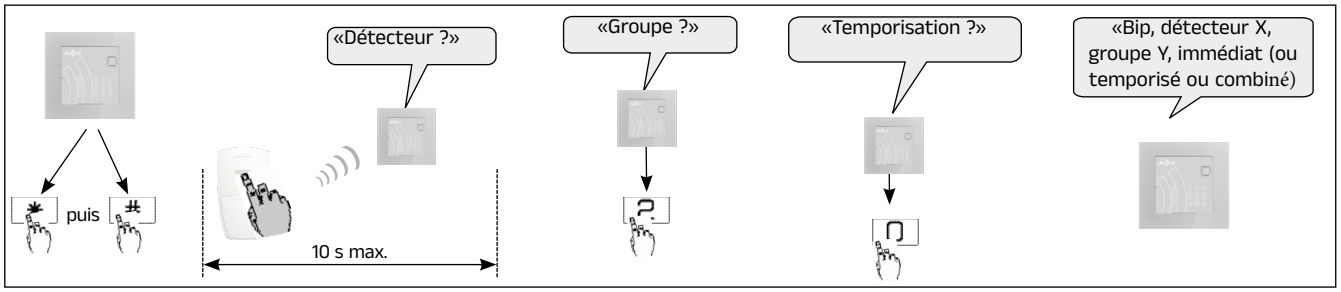

La centrale signale une erreur de manipulation par 3 bips courts ; dans ce cas, reprendre la séquence d'apprentissage à son début.

4. Paramétrage

Le paramétrage doit être réalisé boîtier ouvert uniquement.

- Choix du paramétrage de détection :

Désignation de la fonction	N° du paramètre	Valeur du paramètre	Caractéristiques
Sensibilité de détection	1	1	Sensibilité faible (utilisation en rideau possible)
		2	Sensibilité modérée
		3	**Sensibilité standard (paramétrage usine)**
Signalisation en mode test	2	1	**Inactive**
		2	**Active (paramétrage usine)**
Niveau d'alarme	4	1	**Intrusion (paramétrage usine)**
		2	Préalarme
		3	Dissuasion
		4	Avertissement
Détection hors gel	7	1	**Inactive (paramétrage usine)**
		3	Active
Compatibilité Badge Main Libre	8	**1**	**Inactif (paramétrage usine)**
		2	Actif

En configuration rideau (paramètre 1 à 1) la portée maximale du détecteur est de 12m.

4.1. Paramétrage depuis le clavier de la centrale

- La centrale doit être en mode installation.
- La programmation du détecteur peut être réalisée boîtier ouvert ou fermé.

Séquence de programmation

Si vous désirez modifier une fonction, réaliser la séquence suivante :

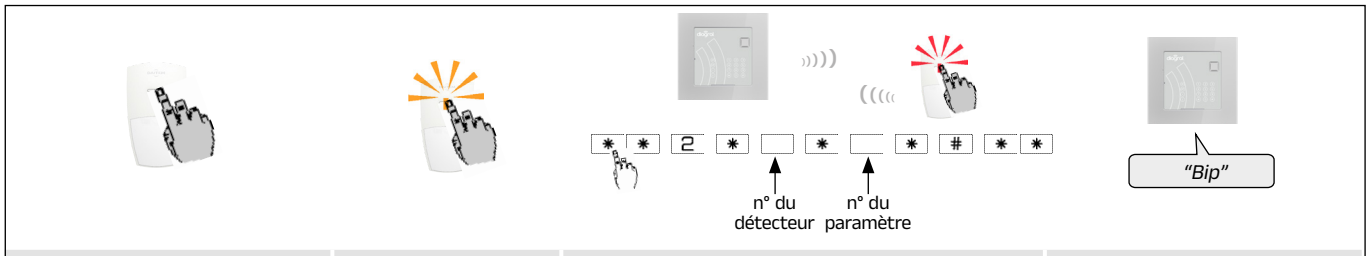

Faire un double appui sur la touche **"test"** pour la mise en **"réception"** radio du détecteur.	Le voyant clignote en orange, le détecteur est en réception radio pour **90 s (*)**.	Saisir la séquence de programmation. Le message radio émis par la centrale est validé en retour par le détecteur lorsque le voyant rouge s'allume (2 s environ).	La centrale confirme par un "bip" le paramétrage du détecteur.

- Si la centrale ne confirme pas le paramétrage (3 "bip" consécutifs), le détecteur est en limite de réception radio. Retirer le produit du socle, rapprocher le détecteur de la centrale et recommencer la procédure.
- Si le voyant orange ne s'allume pas, alors l'entrée en mode réception ne s'exécute pas. Le pack pile est proche de son seuil bas (fin de vie) et ne permet plus le mode "réception radio". Il faut changer le pack pile pour réaliser ce type de paramétrage.

Vérification du paramétrage

Pour vérifier la fonction programmée sur un détecteur à partir du clavier de la centrale, réaliser la séquence suivante :

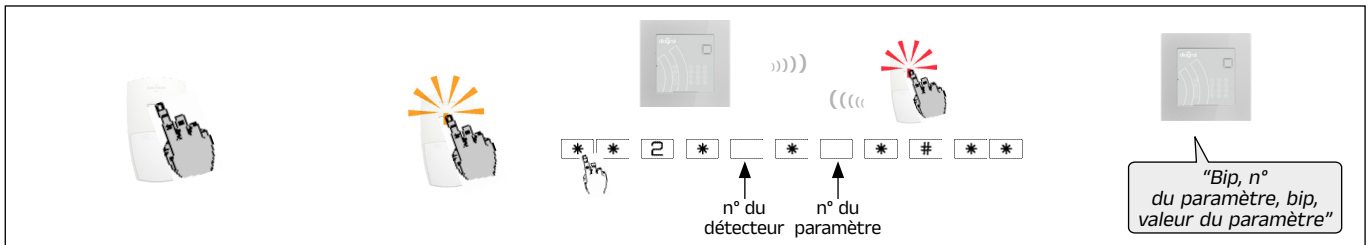

Faire un double appui sur la touche **"test"** pour la mise en **"réception"** radio du détecteur.	Le voyant clignote en orange, le détecteur est en réception radio pour **90 s (*)**.	Saisir la séquence de programmation. Le message radio émis par la centrale interroge le détecteur.	La centrale confirme par un message vocal le paramétrage du détecteur.

4.2. Paramétrage depuis le détecteur

- Réaliser la séquence de paramétrage décrite ci-dessous :

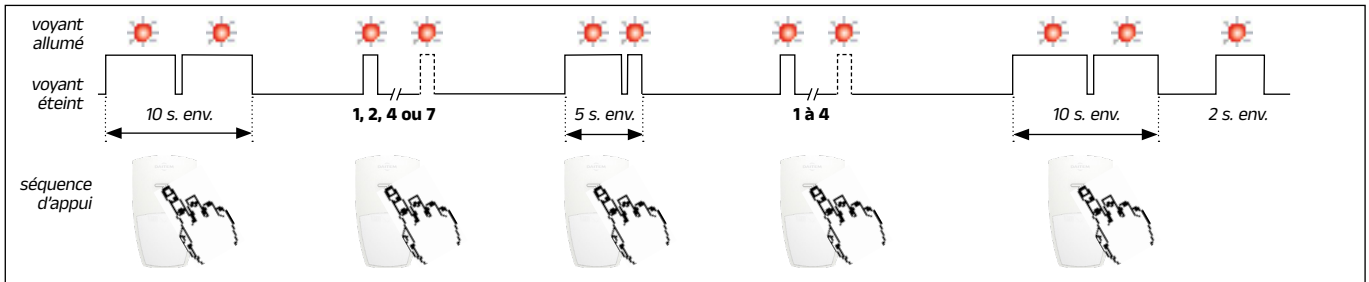

Début : appui long jusqu'à extinction définitive du voyant.	**5 successions d'appuis** correspondant au **numéro du paramètre**.	**Appui long** sur la touche jusqu'à extinction du voyant et lâcher la touche dès que le voyant s'éclaire une 2e fois.	**1 à 4 appuis** correspondant à la **valeur du paramètre.**	**Fin :** appui long sur la touche jusqu'à extinction définitive du voyant.	Eclairage fixe du voyant = paramétrage correct.

(*) Pour stopper le mode "réception radio" avant les 90 s, faire un appui simple sur la touche test.

Exemple de paramétrage : paramétrage du détecteur pour un niveau d'alarme sur préalarme : n° de paramètre 4, valeur de paramètre 2.

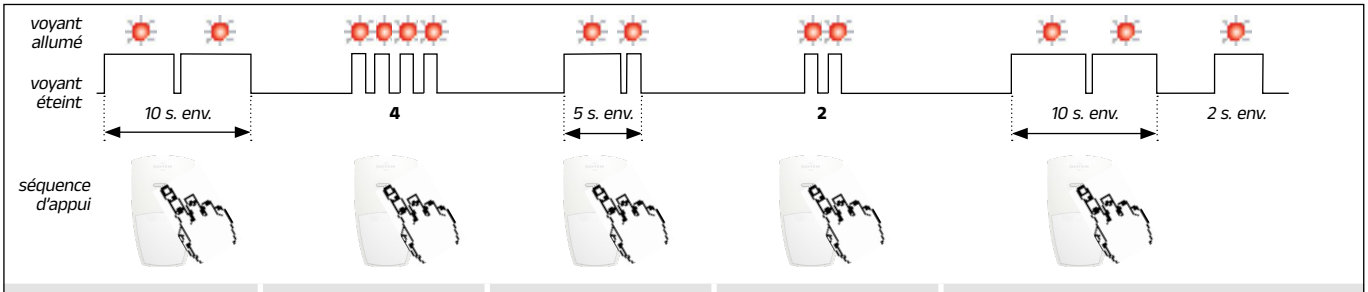

Début : appui long jusqu'à extinction définitive du voyant.	**4 appuis** pour sélectionner le niveau d'alarme.	**Appui long** sur la touche jusqu'à extinction du voyant et lâcher la touche dès que le voyant s'éclaire une 2e fois.	**2 appuis** pour sélectionner le niveau préalarme.	**Fin :** appui long sur la touche jusqu'à extinction définitive du voyant.

Vérification du paramétrage : la vérification du niveau d'alarme s'effectue en sélectionnant le **n° de paramètre** et en contrôlant le **nombre de clignotements** correspondants.

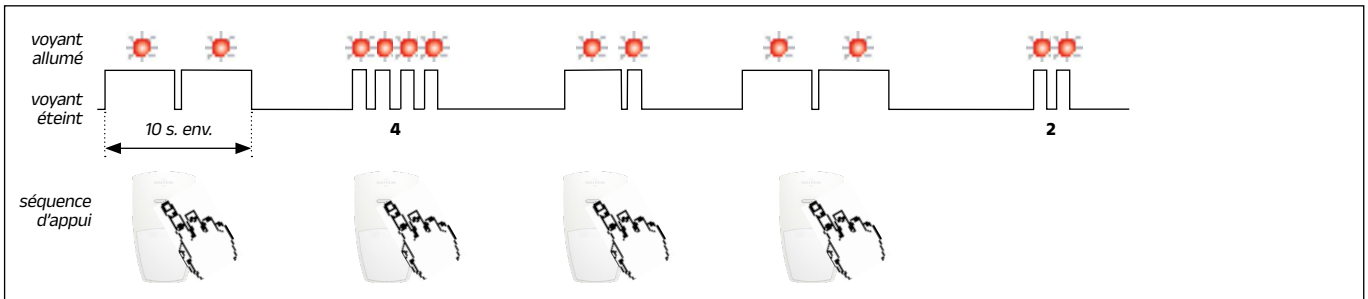

Début	**4 appuis** pour sélectionner le niveau d'alarme.	**Appui de séparation**.	**Fin**	**2 clignotements** confirment le paramétrage sur préalarme

5. Pose du détecteur

5.1. Choix de l'emplacement

⚠ Respecter une distance d'au moins 2 mètres entre chaque produit, excepté entre deux détecteurs.

Le détecteur de mouvement doit être placé :
- à l'intérieur,
- à 2,20 m du sol,
- perpendiculairement aux issues à protéger, la détection volumétrique est plus efficace quand l'intrus coupe perpendiculairement les faisceaux,
- orienté vers l'intérieur du local à protéger,
- de manière à ce que la zone de détection ne croise pas celle d'un autre détecteur de mouvement.

Le détecteur de mouvement ne doit pas être placé :
- dans un endroit susceptible d'être frappé directement par les rayons du soleil ou par une source lumineuse très puissante,
- en face ou au-dessus d'une source de chaleur,
- à l'extérieur ou dans un courant d'air,
- directement sur une paroi métallique ou proche de sources de parasites (compteurs électriques...) ou de ventilation.

5.2. Fixation

Le détecteur peut être fixé au mur
selon 3 types de fixation :
• sur rotule,
• à plat,
• en angle,

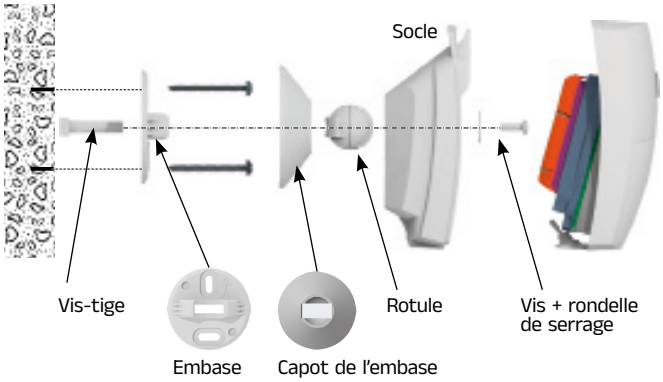

Fixation sur rotule

L'autoprotection à l'arrachement n'est plus fonctionnelle
si le produit est fixé sur rotule
(perte de la conformité EN 50131-2-2).

1. Positionner au mur l'embase à l'endroit choisi pour repérer les 2 trous de perçage.
2. Percer le mur.
3. Insérer la vis-tige par l'arrière de l'embase et fixer l'embase.
4. Positionner le capot de l'embase.
5. Assembler les deux parties de la rotule.
6. Insérer la rotule montée dans la vis-tige.
7. Positionner le socle du détecteur de mouvement (une figurine indique le sens de montage).
8. Visser la vis de serrage sans forcer de façon à pouvoir ajuster l'orientation du détecteur.
9. Positionner le détecteur de mouvement sur son socle
et l'orienter approximativement.
10. Une fois la zone de détection vérifiée (cf. paragraphe 5.3 page 12), ouvrir le détecteur.
11. Bloquer la rotule, puis fermer le détecteur.

Fixation à plat

1. Pré-percer le socle du détecteur de mouvement aux 2 points de préperçages.
2. Positionner le socle au mur à l'endroit choisi pour repérer les trous de perçage (une figurine indique le sens de montage).
3. Percer le mur et fixer le socle.
4. Positionner le détecteur de mouvement sur son socle.

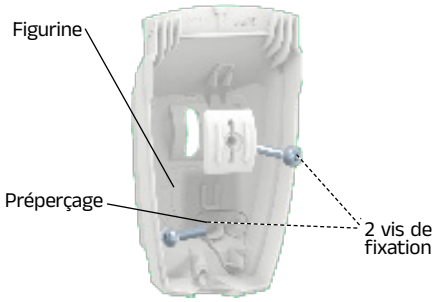

Fixation en angle

1. Pré-percer le socle du détecteur de mouvement aux 2 points de préperçages.
2. Positionner le socle au mur à l'endroit choisi pour repérer les trous de perçage (une figurine indique le sens de montage).
3. Percer le mur et fixer le socle.
4. Positionner le détecteur de mouvement sur son socle.

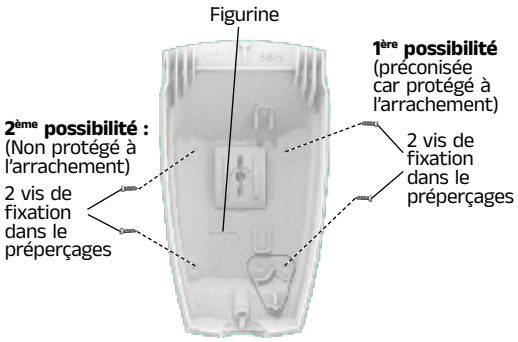

5.3. Orientation et test

La centrale doit être en mode installation pour réaliser cette vérification.

Le détecteur infrarouge possède un mode test permettant de tester :

- **l'alimentation :** l'éclairage du voyant pendant l'appui sur la touche test confirme l'état correct de l'alimentation,
- **la zone de détection :** chaque détection est signalée par l'éclairage du voyant.
- **la liaison radio** (cf. § Vérification des liaisons radio décrit dans la notice de la centrale).

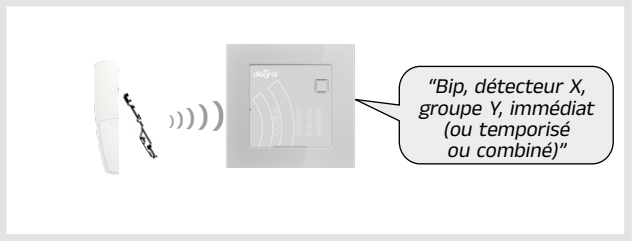

Vérifier la zone de détection :

- appuyer sur la touche test : le détecteur passe en mode test pour une durée de 90 s,
- traverser la zone protégée perpendiculairement aux faisceaux : à chaque mouvement détecté, le voyant test du détecteur s'éclaire.

En l'absence de détection : modifier l'orientation du détecteur sur sa rotule, vérifier qu'aucun obstacle ne se situe entre la zone de détection et le détecteur.

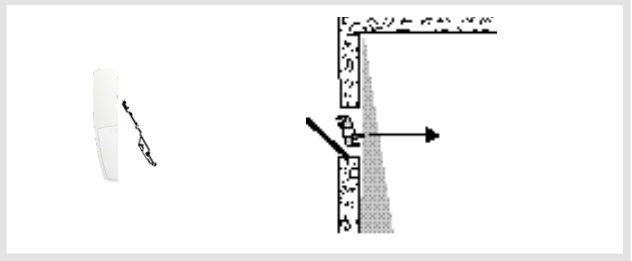

A la fin de la période de test, le détecteur passe automatiquement en mode normal :
- inhibition du détecteur de 90 s après une détection,
- plus d'éclairage du voyant test lors d'une détection.

6. Maintenance

6.1. Signalisation de défaut d'alimentation

La centrale signale le défaut d'alimentation du détecteur infrarouge.
Pour vérifier si l'alimentation du détecteur est défectueuse, appuyer sur le bouton test du détecteur.

SI le voyant rouge ne s'éclaire plus à l'appui sur le bouton test, le bloc lithium est à remplacer.

6.2. Changement de l'alimentation

- Il est impératif de remplacer le bloc lithium fourni par un bloc lithium d'alimentation de même caractéristique et de même type (BATLI38, 3 V - 2,4 Ah).
- Nous vous conseillons la référence BATLI38 de marque Daitem disponible au catalogue et ce, pour garantir la fiabilité et la sécurité des personnes et des biens.
- Déposer le bloc lithium usagé dans les lieux prévus pour le recyclage.

Pour changer l'alimentation :

1. Mettre la **centrale en mode installation**, demander à l'utilisateur de composer :

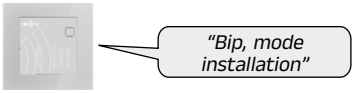

La programmation du détecteur est sauvegardée lors du changement du bloc lithium.

2. Ouvrir le boîtier du détecteur (cf. § Ouverture).

3. Déclipser le bloc lithium.

4. Attendre 2 min avant de remplacer le bloc lithium usagé.

La déconnexion du bloc lithium s'effectue en appuyant sur la languette de déverrouillage.

5. Refermer le détecteur.

6. Repasser la **centrale en mode utilisatio**n en composant sur son clavier :

7. Caractéristiques techniques

Spécifications techniques	**Détecteur de mouvement infrarouge spécial couloir, SH172AX**
Détection infrarouge passive	couloir, 22 m, 12°
Types de fixation	• sur rotule • à plat • en angle
Usage	intérieur
Alimentation	bloc lithium BATLI38 (3 V - 2,4 Ah) - type C - seuil tension basse 2,79 V
Autonomie	5 ans en usage courant
Liaisons radio	TwinBand® : • 433.050 MHz - 434.790 MHz, 10 mW max, Duty cycle : 10 % • 868 MHz - 870 MHz, 25 mW max, Duty cycle : 0,1 %
Touche test	alimentation et détection
Voyant	1
Température de fonctionnement	- 10°C à + 55°C
Autoprotection	• à l'ouverture • à l'arrachement (si non équipé de la rotule)
Indices de protection mécanique	IP 31/ IK 04
Dimensions sans rotule	58 x 102 x 57 mm
Poids	115 g (avec pile, rotule et embase)
Grade de sécurité	grade II suivant la norme EN 50131-2-2
Classe d'environnement	classe II suivant la norme EN 50130-5
Taux moyen d'humidité	5 % à 75 % sans condensation 25°C
Courant moyen	10 µA
Immunité aux champs magnétiques	conforme à l'annexe A EN 50131-2-2

Recommandations
Tout accès aux zones internes, au-delà des zones décrites dans la présente notice sont à proscrire et annulent la garantie et toute autre forme de prise en charge. En effet, ces manipulations peuvent être dommageables aux parties et/ou aux composants électroniques. Ces produits ont été définis afin de ne pas avoir à y accéder dans le cadre de la mise en œuvre et des opérations de maintenance du produit.

- Avant toute intervention technique sur le produit, veuillez déconnecter la pile et/ou l'alimentation électrique du produit.
- Manipulez les composants avec soin lors de l'installation. Ne touchez pas aux composants électriques.

Description des symboles

CE — Le produit est conforme aux obligations fondamentales en matière de sécurité, d'hygiène et de protection de l'environnement.

Par la présente, Atral Security SAS déclare que l'équipement radioélectrique référence DIAG22AVX est conforme aux exigences de la directive RED 2014/53/EU.
Le texte complet de la déclaration UE de conformité est disponible à l'adresse internet : www.diagral.com.

Document non contractuel, soumis à modifications sans préavis.

Pour toute question relative à l'installation ou avant tout retour matériel, nous vous invitons à contacter le service support de votre distributeur.

Vous pouvez également joindre le support technique Diagral au :
04 76 92 83 20

www.diagral.com

diagral

Atral Security SAS
140, rue du Pré-de-l'Horme
38920 Crolles
France

www.diagral.com

LE TRI + FACILE

BAC DE TRI

LDIAG000542A ind A